GUIDE PRATIQUE • ALZHEIMER À DOMICILE

Aides à domicile et démarches pour un proche atteint d'Alzheimer

Qui fait quoi à domicile, comment obtenir l'APA, mobiliser les services d'aide et de soins et coordonner les intervenants autour d'un proche atteint d'Alzheimer.

MEDIWALK®

Des repères clairs pour mieux accompagner au quotidien.

https://www.mediwalk.fr/aides-domicile-alzheimer-demarches.html

Sommaire

Retrouvez les étapes et repères essentiels de ce guide.

Mettre en place l'accompagnement **0**

Qui fait quoi à domicile **0**

Les démarches, étape par étape **0**

Financer l'accompagnement **0**

Coordonner les intervenants **0**

Continuer le guide **0**

Mettre en place l'accompagnement

Mobiliser des **aides à domicile** pour un proche atteint d'Alzheimer passe le plus souvent par l'**APA à domicile** : une évaluation à domicile définit les besoins, puis un plan d'aide finance les heures d'accompagnement et le matériel nécessaires.

ℹ Première démarche utile : contacter le *point d'information local* (CLIC, point d'information autonomie) ou le conseil départemental, qui orientent vers les bons interlocuteurs et les formulaires à remplir.

Qui fait quoi à domicile

Plusieurs intervenants se complètent selon les besoins repérés :

SAAD — aide à domicile

Aide humaine pour la toilette, les repas, le ménage, les courses et la présence. Finançable par l'APA.

SSIAD / infirmier

Soins infirmiers et actes d'hygiène sur prescription, pris en charge par l'Assurance maladie.

ESA — équipe spécialisée Alzheimer

Séances de réhabilitation à domicile, sur prescription ; prise en charge à 100 % dans le cadre de l'ALD.

Portage & répit

Portage des repas, téléassistance, accueil de jour et solutions de répit pour l'aidant.

Les démarches, étape par étape

Marche à suivre : • repérer les besoins avec le médecin traitant ; • déposer une demande d'APA auprès du conseil départemental ; • recevoir l'évaluation à domicile et le plan d'aide (niveau de dépendance, GIR) ; • choisir un service d'aide ou un emploi direct ; • demander la reconnaissance en ALD pour les soins ; • réévaluer le plan dès que la situation change.

Conservez une copie de chaque demande et notez les dates : les délais d'instruction varient selon les départements, et certaines aides ne sont pas rétroactives.

Financer l'accompagnement

Plusieurs leviers peuvent se cumuler selon la situation : *APA (selon le niveau de dépendance et les ressources), aides des caisses de retraite, crédit d'impôt pour l'emploi à domicile, prise en charge des soins par l'Assurance maladie, aides locales et caisses complémentaires.*

⚠ Les montants, plafonds et conditions évoluent chaque année. Vérifiez les chiffres à jour auprès du conseil départemental et du portail officiel *avant* de bâtir votre budget ; cet article décrit les dispositifs, pas des montants figés.

Coordonner les intervenants

Multiplier les intervenants ne suffit pas : il faut les *coordonner*. Un cahier de liaison au domicile, un référent familial unique et un point régulier avec le service d'aide limitent les ruptures, les oublis et les informations contradictoires.

La téléassistance et la géolocalisation consentie peuvent sécuriser les moments sans présence humaine ; elles complètent le plan d'aide sans jamais le remplacer.

Continuer le guide

Accueil de jour et répit

Accompagnement en journée et souffle pour l'aidant. — Lire le guide

Quand le proche refuse l'aide

Introduire un intervenant sans confrontation. — Lire le guide

Alzheimer à domicile : le dossier complet

Jusqu'où le maintien à domicile reste possible, aides, logement, technologie et répit. — Revenir au dossier

À propos de ce guide

Informations générales à adapter à la situation de la personne. En cas d'urgence, appelez le 15 ou le 112.